

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité régionale de Comté de D'Autray
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi, sixième jour du mois de juin 2016, à 20h00, au lieu ordinaire des séances, au 2270, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

Sont présents : Claude Houle, conseiller, Thérèse Adam, conseillère, Johanne Pagé, conseillère, André Laramée, conseiller, Valérie Payette, conseillère, et Marie-Pier Houle, conseillère tous formants quorum sous la présidence de Mario Houle, maire.

Est aussi présente : Madame Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. Ouverture de la séance

Monsieur le Maire, Mario Houle, constate le quorum à 20h00, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

2016-06-104 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2016
4. **Trésorerie**
 - 4.1. Adoption des comptes à payer
5. **Période de questions**
6. **Engagements de crédits et décisions**

Administration

- 6.1 Premier versement SQ
- 6.2 Projet aménagement d'Art – Parc des aînés
- 6.3 Parc aînés – Plan d'aménagement
- 6.4 Nouveau règlement Transports Canada – Passages à niveau
- 6.5 Dépôt des états financiers – O.M.H. et remboursement 2015
- 6.6 Délégation de compétences MRC de D'Autray – Service informatique
- 6.7 Démolition garage – octroi contrat
- 6.8 Demande de don : Les maisons d'à côté
- 6.9 Projet de covoiturage Lanaudière – J'embarque
- 6.10 Demande d'appui – emballage neutre du Tabac

Voirie – Aqueduc – Égout

- 6.11 Octroi de contrat traçage de lignes
- 6.12 Entrée d'eau Synagri
- 6.13 Terrain neige usée 2016-2017
- 6.14 Achat asphalte chaude
- 6.15 Deuxième entrée de champs – même lot
- 6.16 PAARRM – Octroi du député
- 6.17 Panneaux de signalisation partage de la route
- 6.18 Rapport égout Avril 2016

Sécurité publique

6.19 Entente MRC de D'Autray – Mesures d'urgence

7. Règlements

7.1 Avis de motion du règlement 466-1-2008 annulant le règlement 466-2008 décrétant une dépense de 500 000 \$ et un emprunt de 500 000 \$ pour l'exécution des travaux d'asphaltage du chemin Sainte-Élisabeth.

8. Informations diverses

- 8.1 Rapport de permis
- 8.2 Golf des Maires – MRC de Montcalm
- 8.3 Rapport carrefour Canin

9. Rapports des membres du conseil

- 9.1 Rapport des conseillers
- 9.2 Rapport du maire

10. Affaires nouvelles**11. Période de questions****12. Correspondance****13. Levée de l'assemblée****3. Adoption des procès-verbaux****2016-06-105 3.1 Séance ordinaire du 2 mai 2016**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016.

Adoptée.

4. Trésorerie**2016-06-106 4.1 Adoption des comptes à payer**

Il est proposé par Thérèse Adam et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la liste des comptes à payer, au montant de 131 909,62 \$, préparée par la directrice générale et couvrant la période du 3 mai au 6 juin 2016, soit adoptée.

Adoptée.

5. Période de questions

Aucune question pendant la période de question.

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS ET DÉCISIONS

61

Administration

2016-06-107 6.1 Premier versement SQ

Il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers

De payer le premier versement 2016 pour la Sûreté du Québec au montant de 85 395 \$.

Adoptée.

2016-06-108 6.2 Projet aménagement d'Art – Parc des aînés

Il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité des conseillers :

De déboursier un premier versement à l'artiste qui réalise l'œuvre dans le futur parc pour aînés au montant de 2 000 \$.

Adoptée.

2016-06-109 6.3 Parc des aînés – Plan d'aménagement

Il est proposé par Marie-Pier Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'octroyer un contrat afin de réaliser un plan d'aménagement du futur parc pour aînés au coût de 3 000 \$;

De déboursier un premier versement de 1 000 \$.

Adoptée.

2016-06-110 6.4 Nouveau règlement Transports Canada – Passages à niveau

CONSIDÉRANT le nouveau règlement de Transports Canada pour les passages à niveau qui traversent une voie publique et/ou privée ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les citoyens concernés n'ont pas été avisés de la mise en place de ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce nouveau règlement, il semble s'avérer que des changements devront être réalisés par les municipalités, les citoyens et certains autres par Transports Canada pour les traverses de voies ferrées ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n'est pas suffisamment clair sur ce qui est attendu de la part des municipalités et très peu précis sur ce qu'est une traverse sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QUE ce n'est pas à la municipalité ou aux citoyens d'assumer les responsabilités, les obligations et les coûts de la maintenance d'une voie ferrée sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité et les citoyens concernés ne sont pas propriétaires des traverses de voies ferrées, ils ne peuvent en prendre la responsabilité ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Pier Houle et résolu à l'unanimité de conseillers :

D'aviser que la Municipalité de Sainte-Élisabeth refuse de prendre en charge les voies ferrées traversant son territoire ;

De demander à Transports Canada davantage de précisions sur ce nouveau règlement.

Adoptée.

2016-06-111 6.5 Dépôt des états financiers – O.M.H. la Bonne Aventure et remboursement 2015

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit adopter les états financiers de l'O.M.H. La Bonne Aventure pour l'année se terminant le 31 décembre 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit, selon les états financiers, payer sa part de coûts ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Sainte-Élisabeth paie sa part au montant de 2 613,57 \$, tel que spécifié dans le document des états financiers 2015.

Adoptée.

2016-06-112 6.6 Délégation de compétences – Service informatique

CONSIDÉRANT QUE la MRC de D'Autray offre un service informatique pour l'ensemble des municipalités sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE, pour une Municipalité de l'envergure de Sainte-Élisabeth, il est plus difficile de maintenir un service informatique complet et sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe du Service informatique de la MRC de D'Autray est efficace et rapide ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit soumettre sa compétence à la MRC de D'Autray afin de pouvoir acquérir les équipements nécessaires par règlement d'emprunt ;

CONSIDÉRANT QUE pour le service informatique de la MRC, le regroupement des serveurs municipaux dans les bureaux de Lavaltrie et de la MRC leur permettra d'être davantage efficace et de simplifier le travail que les employés font pour la grande majorité des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité pourra reprendre sa compétence advenant que les frais augmentent sans raison ou que les services offerts ne seraient plus adéquats ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

De donner sa compétence à la MRC de D'Autray en matière d'informatique comme la gestion des serveurs et des copies de sécurité.

Adoptée.

2016-06-113 6.7 Démolition du garage – octroi contrat

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la démolition du garage et de l'entrée sur le terrain, qui fait face à la rue St-Thomas, appartenant à la Municipalité de Sainte-Élisabeth ;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire se trouve être Les Entreprises René Vincent inc. au montant de 3 875 \$ plus taxes ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par André Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'octroyer le contrat de démolition, transport et disposition des rebuts, excavation du pavage, transport et épandage de terre végétale, aux entreprises René Vincent inc. au coût de 3 875 \$ plus taxes.

Adoptée.

6.8 Demande de don : Les maisons d'à côté

Ce point a été non retenu.

6.9 Projet de covoiturage Lanaudière – J'embarque

Ce point est reporté à la prochaine séance.

2016-06-114 6.10 Demande d'appui – Emballage neutre du tabac

CONSIDÉRANT QUE le tabac est la cause la plus importante de maladies et de décès évitables au Canada, tuant 37 000 personnes chaque année ;

CONSIDÉRANT QUE l'épidémie de tabagisme est causée par une industrie qui place ses profits avant la vie d'autrui et qui utilise tous les moyens à sa disposition afin de rendre ses produits plus attrayants et d'apparence moins dangereuse ;

CONSIDÉRANT QUE l'emballage est l'un des plus puissants véhicules promotionnels pour les produits du tabac ;

CONSIDÉRANT QUE la stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme 2012-2017 doit être renouvelée d'ici mars 2017 et que la standardisation des emballages devraient être une des premières mesures déployées dans le cadre de cette stratégie améliorée, qui devra viser des objectifs audacieux de réduction du tabagisme ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la recommandation de l'organisation mondiale de la Santé, l'Australie, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande ont tous adopté des lois exigeant l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac, et que plusieurs autres gouvernements ont annoncé leur intention d'en faire autant prochainement ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu par Marie-Pier Houle et appuyé à l'unanimité des conseillers :

D'appuyer que le Canada exige l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac tel que décrit comme suit :

L'emballage neutre et standardisé interdirait tous les éléments promotionnels de tous les emballages de tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractère

distinctives et de finis. Seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions.

La mise en garde de santé demeurerait présente sur les emballages. La taille et la forme des emballages seraient standardisées, interdisant ainsi les formats spécifiques tels que les paquets de cigarettes minces et ultra minces, qui réduisent la taille des mises en garde et cible ouvertement les femmes. L'apparence des cigarettes serait standardisée, pour entre autres y interdire l'utilisation d'images de marque, de logos, de couleurs et de finis spéciaux, et établis des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes.

Adoptée

Voirie – Aqueduc – Égout

2016-06-115 6.11 Octroi de contrat traçage de lignes

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le traçage de lignes des rues de la Municipalité ;

Soumissions reçues taxes non incluses :

- Lignes M.D. inc. au coût de 153 \$ du kilomètre
- Marquage et Traçage du Québec inc. au coût de 154 \$ du kilomètre
- Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.) au coût de 172 \$ du kilomètre
- Lignco Sigma inc. au coût de 225 \$ du kilomètre.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par André Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'octroyer le contrat de marquage des lignes de chaussée à l'entreprise Lignes M.D. inc. au montant de 153 \$ du kilomètre.

Adoptée.

2016-06-116 6.12 Entrée d'eau Synagri

CONSIDÉRANT la demande de Synagri d'avoir une nouvelle entrée d'eau pour un projet d'agrandissement qui s'ajoute à l'entrée existante de ¾ de pouce ;

CONSIDÉRANT la demande d'une entrée supplémentaire de 1 pouce ¼ ;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur du projet de Synagri a eu l'occasion de discuter avec un membre du conseil, la directrice générale ainsi que le directeur des travaux publics ;

CONSIDÉRANT les échanges entre les responsables et l'étude des besoins réels en eau potable de la seconde entrée d'eau,

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

De leur accorder une entrée d'eau de 1 pouce qui conviendra amplement aux besoins exprimés.

Adoptée.

2016-06-117 6.13 Terrain neige usée 2016-2017

CONSIDÉRANT la location du terrain pour le site des neiges usées de la Municipalité pour l'année 2016-2017 ;

CONSIDÉRANT QU'il serait préférable que le site soit le même que l'année 2014-2015 vu les investissements que la municipalité a fait pour le rendre conforme ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est déjà aménagé pour recevoir les neiges usées ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

De louer ce même terrain pour l'année 2016-2017 au coût de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$) ;

Adoptée.

2016-06-118 6.14 Asphalte

CONSIDÉRANT les réparations urgentes à prévoir sur les routes municipales ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

De faire un appel d'offre sur invitation à au moins deux entrepreneurs afin d'obtenir des soumissions pour le coût de l'asphalte au mètre cube ;

De mandater la directrice générale à donner le contrat au plus bas soumissionnaire et de faire réaliser les travaux sur les endroits ciblés pour les travaux d'urgence, pour un investissement maximum de vingt-mille dollars (20 000 \$).

Adoptée.

2016-06-119 6.15 Deuxième entrée de champ – même lot

CONSIDÉRANT la demande de Patrick L'épicié afin de réaliser une deuxième entrée, sur un même lot, lui permettant d'accéder à son champ ;

CONSIDÉRANT QUE la demande doit être approuvée en séance de conseil municipal ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accorder la deuxième entrée de champs demandée ;

Que les travaux faits par le propriétaire le soient en respectant la réglementation en vigueur.

Adoptée.

6.16 PAARRM – Octroi du député

CONSIDÉRANT le niveau de détérioration très avancée qui nécessite des investissements particulièrement importants sur le Rang de la Chaloupe ;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal de mettre à niveau ledit rang afin d'en améliorer l'usage et de le rendre plus sécuritaire ;

CONSIDÉRANT la contribution financière déterminante obtenue année après année ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

Qu'une demande d'aide financière soit formulée, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local (PAARRM), auprès de notre député, pour assurer des travaux d'asphaltage sur l'ensemble du Rang de la Chaloupe.

Adoptée.

6.17 Panneaux de signalisation partage de la route

CONSIDÉRANT l'importance de sensibiliser les automobilistes à la distance règlementaire selon la convention de Vienne lorsqu'un véhicule rencontre des personnes à vélo ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut installer des pancartes sur les chemins lui appartenant afin d'augmenter la sécurité ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité :

De faire l'achat et l'installation de huit (8) panneaux de sensibilisation, au coût de 25\$ chacun, auprès de la firme Martech, demandant aux automobilistes de respecter une distance de 1.5 m lors de la rencontre d'une voiture et d'un vélo.

Adoptée

6.18 Rapport égout Avril 2016

Le rapport du mois d'avril est déposé. Le tout est conforme.

Sécurité publique**2016-06-122 6.19 Entente MRC de D'Autray – Mesures d'urgence**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Élisabeth a demandé à la MRC de D'Autray d'être le Centre de mesures d'urgences substitut en cas de besoin ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a fait parvenir une entente intermunicipale à signer ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Thérèse Adam et résolu à l'unanimité des conseillers :

De mandater le maire, Mario Houle ainsi que la directrice générale, Marie-Claude Couture, à signer l'entente intermunicipale avec la MRC de D'Autray pour certains services de mesures d'urgences.

Adoptée.

7. Règlements

- 2016-06-123 7.1** Avis de motion est donnée par Marie-Pier Houle à l'effet qu'un nouveau règlement sera adopté à une séance ultérieure, soit le règlement 466-1-2016 annulant le règlement 466-2008 décrétant « *une dépense de 500 000\$ et un emprunt de 500 000\$ pour l'exécution des travaux d'asphaltage du chemin Sainte-Élisabeth* ».

8. Informations diverses

8.1 Rapport de permis

Le rapport de permis de mai 2016 et le rapport cumulatif sont remis aux membres du conseil.

Des permis pour une valeur de 119 335 \$.

8.2 Golf des Maires – MRC de Montcalm

La MRC de Montcalm et ses municipalités invitent le Maire de la Municipalité de Sainte-Élisabeth au Golf des Maires qui aura lieu le vendredi 26 août prochain à Saint-Liguori. Le coût est de 175 \$ pour le golf et le souper.

Monsieur le Maire ne peut y aller.

8.3 Rapport carrefour Canin

Le Carrefour Canin a déposé son rapport mensuel.

9. Rapports des membres du conseil

9.1 Rapport des conseillers

La journée de l'arbres et échange de vivaces a eu lieu. Tout s'est bien passé et il y a eu une bonne participation.

Le comité du Patrimoine est à préparer ses activités pour l'automne

Il y a eu une rencontre avec l'OMH

Ce fût la collation des grades de l'École Pierre-de-Lestage

Un rappel que le 11 juin est la journée Familles au jeu

Le comité loisirs est dans les derniers préparatifs du 24 juin

L'heure du conte, le dernier avant l'été, est prévu le 14 juin

Des rencontres jumelages Sanankoroba ont eu lieu.

9.2 Rapport du Maire

Des rencontres à la MRC où il est question de demandes de subventions des organismes qui ne sont plus subventionnés par la CRÉ.

Nous préparons l'entente d'eau potable avec Sainte-Geneviève

Nous continuons le dossier des puits l'Épicier

10. Affaires nouvelles

Aucun nouveau point n'est mis à l'ordre du jour.

11. Période de questions

Des questions sont posées par les citoyens présents concernant

- Le taxi-bus et le projet de covoiturage J'Embarque;
- La compétence informatique qui sera donnée à la MRC de D'Autray;
- Des informations sur les projets versus le journal municipal;
- Le comité des loisirs et les activités prévues;
- L'aménagement du parc municipal;
- Un dépôt de pétition pour certains aménagements dans le parc municipal

12. Correspondance

La correspondance est disponible aux membres du conseil pour consultation. Plusieurs documents et revues.

- CN dans nos collectivités
- Agence de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière : Convocation AGA
- Office des personnes handicapées du Québec – Semaine québécoise des personnes handicapées
- CREVALE : Actions et résultats en persévérance scolaire
- Transports, Mobilité durable et Électrification des transports Québec : Traitement des dossiers d'aide financière
- Défi santé : rapport final
- Rapport collectif anti-pauvreté
- Maison Oxygène : AGA

2016-06-124 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Pier Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit levée à 20h55.

Mario Houle
Maire

Marie-Claude Couture
Directrice générale et secrétaire-
trésorière